

ACTEURS ÉCONOMIQUES

Grand Projet

Caverne du Pont d'Arc : le Syndicat fait le point

[Privas - 07] - Le comité syndical du syndicat mixte de la Caverne du Pont d'Arc (Espace de restitution de la Grotte Chauvet) s'est réuni le 15 juillet dernier à l'Hôtel du Département. L'occasion pour les membres de faire le point sur l'état d'avancement du projet et de partager d'éventuelles interrogations. Jusqu'ici tout va bien, les délais sont tenus et l'inscription au Patrimoine Mondial de l'UNESCO est actée.



De g. à d. : Richard Buffet, directeur du Syndicat mixte, Laurent Ughetto, Conseiller général, Bernard Bonin, 1er vice-président du Conseil général et Pascal Terrasse, président.

Le site de La Caverne du Pont d'Arc Ardèche ouvrira officiellement ses portes le 25 avril 2015 comme prévu, annonce le président du Syndicat Mixte de la Caverne Pascal Terrasse. Les travaux de l'espace de restitution seront achevés courant février-mars prochains. Le centre de découverte, qui a pris un peu de retard au démarrage, sera achevé en mars 2015 au plus tard. Reste l'espace régional, attaché à la boutique, une espace de 120 m², qui doit être un lieu de valorisation par l'image du département, via la diffusion de films et de photos de prestige. Cet espace doit informer le visiteur sur les autres richesses du territoire, et doit aussi collecter un maximum d'informations, sorte de base de données, qui permettra éventuellement d'ajuster l'offre aux attentes des visiteurs. L'investissement pour la construction de cet espace s'élève à 300 000 euros, les frais de d'entretien et de fonctionnement à 50 000 € (matériel/équipement) et 60 000 euros (personnel). "Ce pôle sera intégré dans le plan de stratégie touristique 2015-2020", présenté en septembre prochain, explique Laurent Ughetto.

Côté dépenses, Pascal Terrasse annonçait un dépassement de 7 %, soit 3,8 millions d'euros sur un budget de départ de 50 millions d'euros. "Quand on regarde les autres grands projets de France, on n'a pas à se plaindre". Le MuCem à

Marseille aura coûté 160 M€ au final au lieu des 100 M€ prévus au départ. D'autres projets affichent des dépassements pharaoniques tels le Musée de Confluences (364 M€ au lieu de 70 M€) ou le Philharmonique de Paris (+327 %), selon l'élus, qui reconnaît une situation difficile pour certaines entreprises qui sont intervenues sur les chantiers, les devis ayant été signés en 2007-2008. La crise économique accompagnée d'envolées de prix de matières premières auront eu, inévitablement, un impact désastreux sur les entreprises du bâtiment qui interviennent sur ce chantier d'envergure. C'est en grande partie vers ces entreprises d'ailleurs que le dépassement de budget est dirigé. Ce "déficit" sera assumé à hauteur de 1 million d'euros par l'exploitant du site, Kleber Rossillon, et le reste sera pris en charge par l'Etat, la Région et le Département.

Au nombre des dépenses non prévues figure notamment la fête organisée les 27, 28, 29 juin derniers à Vallon Pont d'Arc au Patrimoine de l'Unesco (100 000 euros prise en charge 50/50 par la Région et le Département). Une fête qui fut particulièrement appréciée des Ardéchois amis aussi des visiteurs de passage qui ont pu découvrir le futur site via une projection son & lumière sur la façade de l'Hotel de Ville.

[C. Legros]



Le plafond de la Caverne tel qu'il se présente dans sa version d'origine, à la Grotte Ornée du Pont d'Arc dite Chauvet.

Festival de musique classique

Quelles retombées économiques de Labeaume en Musiques ?

[Labeaume - 07] - Les festivals ont pour réputation d'être des gouffres financiers. Et c'est vrai la plupart du temps et Labeaume en Musiques n'y échappe pas. Cependant, outre l'aspect comptable, une animation de territoire recèle tout de même des vecteurs d'économie parallèle : maintien d'activités sur un territoire voué à la désertification rurale, rénovation de patrimoine moribond faute de visibilité, mise en place de synergies territoriales, etc.

Le festival Labeaume en Musique fête sa majorité cette année. Du haut de ses 18 ans, ce festival est organisé en 4 sites sur le village de Labeaume pendant ses quartiers d'été (du 24 juillet au 15 août) et itinérant sur les villages de l'Ardèche pendant ses quartiers d'hiver (janvier-mai). Au fil des années, il s'est fait des amis fidèles (50 % d'Ardéchois en été) qui reviennent régulièrement, accompagnés parfois de nouveaux amis. En 2013, il accueillait 6 260 spectateurs venus assister aux 16 concerts de l'été répartis sur 7 sites : Aven d'Orgnac, Rochers des Curés, Chapelle de Chapias, Théâtre de verdure, Eglise de Labeaume, Plage de la Turlure, Salle Rionis.

"Ce festival fait vivre un territoire à l'heure où celui-ci se redessine", remarque Philippe Proud, directeur du festival, soulignant la saturation des hébergements de proximité pendant la période du festival, ainsi que le taux de remplissage des lieux de restauration et l'envolée des prix.



Concrètement, la restauration de l'église et du village s'est appuyée sur la renommée du festival, grâce au soutien des acteurs politiques au nombre desquels l'ancien maire du village, Charles Isaac Tourre pour qui "un festival de musique, c'est un titre de noblesse". Au-delà du concept spectacle-billetterie-animation de territoire, ce festival intègre une dimension de service à la population comme l'explique Philippe Proud : "nous avons pensé ce festival à l'origine, pour apporter ici ce que le public n'est pas habitué à entendre. Un genre artistique pas forcément pédagogique".



Le village de Labeaume possède des atouts de charme pour séduire les quelque 6 260 spectateurs venus en été 2013.



Pas besoin de monter une scène à Labeaume dont les reliefs naturels offrent toutes les conditions de confort et d'acoustique nécessaires à une représentation de qualité.

Intégrer une offre complémentaire à la Caverne du Pont d'Arc

un rôle à jouer, même s'il est modeste. C'est une alternative à l'émergence d'une nouvelle économie", conclut le directeur.

[C. Legros]

Infos pratiques : www.labeaume-festival.org, 04 75 39 79 86.

Budget du Festival

- 365 000 euros.
- Ressources propres : 70 % du budget (Billetterie : 47%, partenariat : 18 %, sociétés civiles : 5 %).
- Subventions publiques : 30 % dont celles de la Région Rhône Alpes (12 %), le Conseil général de l'Ardèche (12 %), les communautés de communes (3 %) et la DRAC RA (3 %).
- Charges : production artistique (cachet, transport, logistique : 50 %), Communication (13 %), personnel (13 salariés, 25 %), fonctionnement (12 %).

